

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 45 (1900)
Heft: 11

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

ALLEMAGNE

Les mitrailleuses dans les places fortes. — Les Allemands, après avoir expérimenté l'emploi des mitrailleuses en campagne, pendant les dernières grandes manœuvres, recherchent maintenant si elles ne pourraient pas également être utiles dans les places fortes. D'après la *Vedette*, on expérimente en ce moment à Metz, dans ce but, douze mitrailleuses d'un modèle particulier. Elles diffèrent des mitrailleuses de campagne en ce que le canon peut se déplacer latéralement et parallèlement à son axe avec une grande vitesse, ce qui permet d'augmenter la largeur de la zone battue par les projectiles. Ces nouvelles mitrailleuses sont expérimentées par un détachement de plusieurs officiers et sous-officiers de chasseurs à pied.

BELGIQUE

La mitrailleuse Hotchkiss a été acceptée le 8 octobre par le gouvernement belge, après essai par l'école de pyrotechnie d'Anvers. Huit de ces mitrailleuses automatiques ont été acquises, dit la *Revue du cercle militaire*.

Cette arme tire la cartouche Mauser. Elle comporte un canon de fusil Mauser en dessous duquel est un cylindre creux muni d'un piston et communiquant, par un petit orifice, avec l'âme du canon.

Le chargement se fait par bandes de 30 cartouches, introduites à la main dans un engrenage d'alimentation mû par le piston. Dès qu'on presse la détente, le piston est projeté en avant avec le percuteur. Le coup part, puis le piston est rejeté en arrière par les gaz de la poudre, qui s'introduisent dans le cylindre lorsque la balle a dépassé l'orifice de communication. Dans ce mouvement, le piston fait manœuvrer l'extracteur, l'éjecteur et l'engrenage d'alimentation. Si l'on maintient l'action sur la détente, le piston et le percuteur sont ramenés en avant par un grand ressort à boudin et le tir devient continu, à la vitesse de 400 à 500 coups à la minute.

Le tir de campagne se fait sur trépied ou sur affût à roues.

La mitrailleuse pèse 24 kg., le trépied 18, l'affût à roues 190.

— o —